

---

## Position de la CPU sur la mastérisation

---

La CPU a une position claire sur la mastérisation, maintes fois exprimée. Lors de sa dernière assemblée plénière, le 17 décembre 2009, la CPU a réaffirmé combien les choix opérés par les ministères sur le calendrier des concours, la conception de la formation des enseignants et les stages n'étaient pas compatibles avec les objectifs visés.

En publiant la circulaire du 23 décembre sur les cursus de master malgré les fortes réserves ou oppositions des communautés universitaires et scientifiques, le gouvernement a fait des choix lourds de conséquences qu'il devra assumer.

Responsables devant leurs étudiants et devant le monde éducatif, les universités maintiennent leur ambition : offrir des cursus de qualité, proposer des voies d'accès diversifiées vers les métiers de l'enseignement avec des modèles de formation adaptés, permettre à tous de préparer et de réussir le master et le concours. Aujourd'hui, elles se retrouvent devant une réforme incohérente et peu conforme aux ambitions affichées et elles ne sauraient se résigner à cette situation. C'est pourquoi la CPU maintient avec force les propositions formulées depuis juillet 2009 qu'elle continuera à défendre auprès des ministres pour une autre réforme.

Dans la situation actuelle, les universités réaffirment leur volonté de définir collectivement, à partir des réflexions déjà engagées, un modèle de formation des maîtres réellement amélioré et novateur. C'est pourquoi la CPU considère que les cursus de formation permettant aux étudiants de préparer les futurs concours de l'enseignement devront respecter dans toute la mesure du possible les principes affirmés pour la qualité de ces formations et l'intérêt des étudiants.

**Texte adopté par l'assemblée plénière de la CPU à l'unanimité moins  
une abstention**